



## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Mardi 26 Octobre 2021

*Membres du CM* : 15

*En exercice* : 15

*Présents* : 14

*Votants* : 15

*Convocation* :

20 Octobre 2021

*Affichage convocation* :

20 Octobre 2021

L'an deux mille vingt et un

Le vingt-six Octobre à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune,  
régulièrement convoqué, s'est réuni  
au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie,

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, ROGER Sylvain, GOGIEN Florence, AZIERE Francis, BOURSON Marie-Charlotte, CARNEIRO Antonio, CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LAMOTTE Marie Thérèse, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROTHAN Benoit, VAILLOT Mathieu.

Absents excusés : ROYER Mathieu ayant donné pouvoir à ROGER Sylvain.

M. VAILLOT Mathieu a été élu secrétaire.

Lors de la réunion du Mardi 26 Octobre 2021, le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

- Enfouissement des réseaux de la Rue Saint Loup et de la Rue de la Basse Commune
- Installation d'un spot sur le parking de la salle des fêtes
- Installation d'un luminaire d'éclairage public sur la Rue des Plantes
- Création d'un poste d'agent recenseur
- Choix du traiteur pour le repas des aînés du 30/01/2022
- Choix du colis distribué aux aînés
- Informations diverses

Le Maire,  
Jean-Marie CASTEX

# Conseil Municipal

Mardi 26 Octobre 2021

---

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt et un

Le vingt-six Octobre à vingt heures

Convocation :

20 Octobre 2021

Affichage convocation :

20 Octobre 2021

Le Conseil Municipal de la commune,

régulièrement convoqué, s'est réuni

au nombre prescrit par la loi,

dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie,

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, ROGER Sylvain, GOGIEN Florence, AZIERE Francis, BOURSON Marie-Charlotte, CARNEIRO Antonio, CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LAMOTTE Marie Thérèse, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROTHAN Benoit, VAILLOT Mathieu.

Absents excusés : ROYER Mathieu ayant donné pouvoir à ROGER Sylvain.

M. VAILLOT Mathieu a été élu secrétaire.

## **OBJET DE LA DELIBERATION :**

### **Enfouissement des réseaux de la Rue Saint Loup et de la Rue de la Basse Commune**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération a été prise le 23/02/2021 afin de se prononcer sur la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique ainsi que du renforcement de l'installation d'éclairage public pour la Rue Saint Loup et la Rue de la Basse Commune. Le coût prévisionnel de ces travaux avancé par le SDEA (Syndicat Départemental d'Électrification de l'Aube) était de 102 000 € TTC.

Monsieur le Maire explique que cette délibération a permis au SDEA de lancer les études et d'établir un devis plus détaillé, il présente ce devis.

Le coût global des travaux est de 289 460 €. Le SDEA prend en charge une partie des travaux. Il resterait donc 138 000 € à la charge de la Commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- PREND ACTE du fait que les travaux d'enfouissement du réseau public de distribution d'électricité ne pourront être engagés que sous réserve des capacités de financement du SDEA et de l'accord exprès de son Bureau ;
- DEMANDE au SDEA la réalisation de ces travaux ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes nécessaires ;
- S'ENGAGE à inscrire ces dépenses au Budget 2022.

### **Installation d'un spot sur le parking de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de prévoir l'ajout d'un point lumineux au niveau du parking de la salle des fêtes pour le bien-être des exposants et des visiteurs du marché hebdomadaire notamment.

Il annonce que le SDEA a établi un devis pour ces travaux, devis qui s'élève à 1 320 € TTC dont 550 € TTC à la charge de la Commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DEMANDE au SDEA la réalisation de ces travaux ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes nécessaires ;
- S'ENGAGE à inscrire ces dépenses au Budget 2022.

### **Extension de l'installation communale d'éclairage public Rue des Plantes**

Monsieur le Maire explique que suite à la construction de 4 nouvelles habitations dans la Rue des Plantes, il est nécessaire d'ajouter un luminaire au niveau du n°5 de la Rue des Plantes.

Le devis établi par le SDEA s'élève à 2 400 € TTC soit 1 000 € à la charge de la Commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DEMANDE au SDEA la réalisation de ces travaux ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes nécessaires ;
- S'ENGAGE à inscrire ces dépenses au Budget 2022.

### **Recrutement d'un agent recenseur – Création du poste**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu à Rouilly-Saint-Loup du 20 Janvier au 19 Février 2022.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour la réalisation de ce travail, il y a bien entendu lieu de verser une indemnité à l'agent recenseur. Il annonce que l'Etat attribue une aide à la Commune. Il propose de fixer une rémunération nette de 1 126 € (à laquelle il faut ajouter les cotisations obligatoires).

Cependant, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette rémunération de 1 126 € nette ne sera versée en totalité que si l'agent recenseur respecte les engagements fixés par l'arrêté municipal, en matière de tâches réalisées et de délais impartis. Dans le cas où l'agent recenseur ne respecterait pas une des clauses de l'arrêté municipal, le Conseil Municipal pourrait être amené à délibérer de nouveau afin de revoir le montant de l'indemnité à la baisse.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au recrutement d'un agent recenseur ;
- DECIDE D'ATTRIBUER une indemnité de 1 126 € nette à l'agent recenseur sous réserve du respect des clauses fixées par l'arrêté municipal et par l'INSEE ;
- S'ENGAGE A INSCRIRE les crédits nécessaires au Budget 2022.

### **Choix du colis distribué aux aînés**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission des fêtes et animations a étudié plusieurs propositions de colis pour les aînés de la Commune. Il annonce le colis des Ducs de Gascogne retenu par la commission.

### **Choix du traiteur pour le repas des aînés**

Monsieur le Maire rappelle que le repas des aînés aura lieu le dimanche 30 Janvier 2022.

Il rappelle également aux conseillers municipaux qu'ils ont reçu l'ensemble des propositions envoyées par les 3 traiteurs qui ont répondu à la demande de la Mairie.

Au vu des avis de chaque conseiller, Monsieur le Maire annonce que la majorité a voté pour le repas du Traiteur Blanchard de Troyes. Ce sera donc le traiteur Blanchard qui sera en charge de l'organisation du repas du 30/01/2022.

### **Informations diverses**

#### **Réunion du SIVOS :**

Rapport de Madame BOURSON Marie-Charlotte, Conseillère Municipale.

Elle a eu lieu le 28/09/2021.

Plusieurs points à l'ordre du jour :

- Mise à jour de la liste des élus
- Étude des tarifs de la cantine et de la garderie – Pas de modification
- Installation de la Fibre optique
- Point sur le personnel
- Point sur les transports scolaires

#### **Conseil Communautaire :**

Rapport de Monsieur CASTEX Jean-Marie, Maire.

Il a eu lieu le 07/10/2021.

26 points à l'ordre du jour. Le compte-rendu sera adressé par mail à l'ensemble des conseillers municipaux.

#### **Commission Culture de Troyes Champagne Métropole :**

Rapport de Monsieur CASTEX Jean-Marie, Maire.

Elle a eu lieu le 15/09/2021.

Une nouvelle recrue a été engagée à la Médiathèque, elle est en charge de la numérisation du Patrimoine Aubois. Mission très intéressante qui promet de beaux résultats.

#### **Conseil Syndical du SIEDMTO :**

Rapport de Monsieur ROGER Sylvain, Adjoint.

Il a eu lieu le 11/10/2021.

23 points à l'ordre du jour.

L'un des points les plus importants portait sur le rapport du commissaire aux comptes.

Il a également été rappelé qu'en cas de perte, la carte d'accès aux déchèteries était payante 10 €.

Monsieur le Maire et son adjoint ont également rencontré Messieurs DYON et BAZILE au sujet de la facture reçue de la part du SIEDMTO, suite aux dépôts de plusieurs déchets sauvages à la déchèterie de Lusigny sur Barse.

Monsieur le Maire se questionnait sur le coût exorbitant de ces dépôts collectés sur la Commune de Rouilly-Saint-Loup. Le SIEDMTO réclame un récépissé de dépôt de plainte en Gendarmerie pour considérer ces dépôts comme dépôts sauvages.

Monsieur le Maire refuse d'exécuter une nouvelle fois cette démarche, pour au final que celle-ci soit classée sans suites.

#### Commission des jeunes :

Rapport de Madame DI MALTA Magali, Conseillère Municipale.

Plusieurs activités peuvent être envisagées pour les jeunes de la Commune : peinture de l'abri bus près de l'école, des bancs, ... Cependant, au vu du mauvais temps, ces activités ne peuvent pas être réalisées pour l'instant.

Une opération « Nettoyons la Nature » dans les rues de la Commune aura lieu le samedi 30 Octobre.

Un après-midi jeux avec goûter aura lieu le vendredi 5 Novembre pour remercier les jeunes qui auront participé.

#### Rencontre avec Madame DESJARDINS Laurence :

Monsieur le Maire a rencontré Madame DESJARDINS Laurence, nouvelle Inspectrice de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Bar-sur-Aube.

Monsieur le Maire a de nouveau expliqué que des nouvelles constructions étaient en cours sur la Commune de Rouilly-Saint-Loup et qu'il fallait donc penser à l'accroissement du nombre d'enfants dans les écoles et réfléchir à la possible ouverture d'une classe supplémentaire.

#### COPE de la Haute Seine :

Rapport de Monsieur ROGER Sylvain, Adjoint.

Le réseau d'assainissement sera revu sur une partie et un chemisage sera effectué. Il n'est pas prévu de refaire le réseau à neuf partout. Ces travaux devraient avoir lieu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

#### Assemblée Générale A2RM :

Rapport de Madame GOGIEN Florence, Adjointe.

La vente de sapins est reconduite pour cette année.

Une distribution de livres à tous les enfants du RPI aura lieu.

#### Bien sans maître :

Monsieur le Maire rappelle qu'une procédure est en cours pour la propriété située au 30, Rue des Grèves.

Une rencontre a eu lieu avec un agent de la DGFIP pour l'estimation de ce bien.

#### Logements de Menois :

Monsieur le Maire explique que les 26 logements construits à Menois devraient être prêts pour mars 2022.

Une réflexion est en cours avec Monsieur VIARDOT Anthony, Maître d'œuvre, pour savoir quels aménagements sont envisageables pour les parkings sur le domaine public.

#### Marché artisanal :

Rapport de Madame LEOEUF Isabelle, Conseillère Municipale.

Ce marché aura lieu les 9 et 11 Décembre. 22 exposants sont actuellement inscrits et 4 sont en attente.

L'installation d'un crêpier en extérieur est en réflexion pour le samedi 11 Décembre.

Madame la Députée, Valérie BAZIN-MALGRAS, viendra visiter le marché le jeudi 9 Décembre.

#### Bornes à incendie :

Deux bornes à incendie ont été remplacées : une Route de Baires, une autre à Rouillerot.

Les deux anciennes bornes seront conservées et exposées à la caserne des pompiers.

#### Soirée Beaujolais :

Date : 19/11/2021 à 19H

#### Lupirullien :

Une réflexion sera menée sur la rédaction du Lupirullien le samedi 30 Octobre à 9H30.

#### Pannes d'électricité et d'Internet :

Les habitants de la Rue des Pâtures de Montceau et de la Rue des Plantes ont subi une panne d'électricité et d'Internet.

#### Cérémonie du 11 Novembre :

La cérémonie commémorative aura lieu à 10H.

#### Travaux au passage à niveau :

La route sera barrée au niveau du passage à niveau de la Rue de la Ferme de la Planche, du 25 au 29 Octobre et à compter du 18 Novembre pour quelques jours.

Les circuits du bus scolaires seront aménagés.

#### Fermeture de la Mairie :

Du 08/11/2021 au 15/11/2021 inclus.

#### Visite de l'Église :

Une visite de l'Église aura lieu le samedi 13 novembre.

Séance levée à 21H45.